

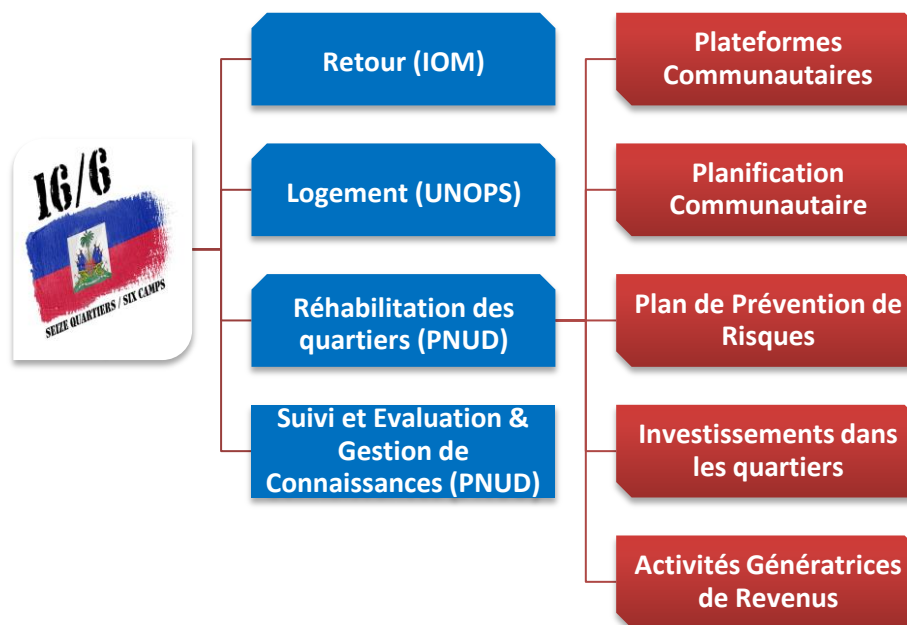
## Objectif du Projet 16/6:

Réhabilitation de **seize (16) quartiers** et retour volontaire des familles des **6 camps associés** afin d'améliorer les conditions de vie à travers la participation communautaire.

## Brève description du Projet :

Pour faire face à la situation d'urgence engendrée par le terrible séisme du 12 janvier 2010, la Présidence de la République d'Haïti a mis en place, le 30 septembre 2011, le **Projet « 16/6 »**, une initiative pilote du Gouvernement d'Haïti d'une durée de 2 ans, avec le support des Nations Unies, à travers 4 de ses agences : le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), et le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS). Outre la réhabilitation des quartiers meurtris de la Capitale et la provision d'une offre de logements améliorée, ce projet pilote financé par le Fonds de reconstruction d'Haïti et le Gouvernement canadien cherche à améliorer les conditions de vie des habitants des zones concernées, en favorisant la mise en place de services sociaux de base prioritaires par la communauté et la création d'activités génératrices de revenus. Une solution intégrée qui inclut la fermeture de six camps prioritaires et le camp de Champs de Mars, la relocalisation et l'amélioration de la qualité de vie des personnes déplacées tout en répondant aux besoins urgents en matière d'infrastructures physiques et aux problèmes sociaux des communautés sélectionnées.

## Les composantes du Projet :



**Budget du Projet : 78 millions**

**Budget Disponible : 30 millions**

## Composante 1. Processus de Retour

**Objectif spécifique 1.** *Les déplacés des six camps associés aux 16 quartiers ciblés ont trouvé une solution durable de logement.*

Plus d'un an après le tremblement de terre, dans le but de mettre fin au cycle de dépendance des déplacés vis-à-vis de l'aide humanitaire et afin d'encourager la prise en charge de leur avenir par les populations affectées et fournir des solutions durables de logement, le projet 16/6 a été lancé et une composante spécifique a été initiée dans le but de répondre à cette problématique et vise la fourniture aux bénéficiaires d'une solution alternative à la vie dans les camps et la réaffectation, des espaces publics, à leurs fonctions initiales, en fournissant des solutions de logement durables aux bénéficiaires afin de faciliter leur sortie volontaire des camps.

Ce programme donne à chaque famille dans les 6 camps prioritairement visés : Mais Gâté 1 et 2, Canapé-Vert, Primature, Place St-Pierre, Place Boyer, Sylvio Cator et le camp de Champs de Mars, le choix de trois types de solutions de logement:

- Une année de loyer ;
- Appui à la réparation des maisons jaunes ;
- Appui à la démolition des maisons rouges, l'enlèvement des débris et la construction d'une maison permanente.

**Résultats à date :** 7 grands camps et 14 petits camps ont été fermés dans les quartiers du 16/6 ainsi que les 11 grands camps ciblés et 15 petits camps de Champs de Mars à la fin de Juin 2012. Cela porte le nombre de camps fermés par le programme à 50.

## Composante 2. Logement

**Objectif spécifique 2.** *Le retour vers les quartiers d'origine est facilité par la reconstruction de l'offre de logements de qualité.*

Le tremblement de terre a abimé ou détruit aux alentours de 200,000 logements, augmentant dans le même temps le déficit estimé à un million de logements en Haïti, desquels la moitié correspond à Port-au-Prince. C'est pourquoi le projet, par sa composante Logement a établi quatre modalités de réparation et de reconstruction des maisons, avec l'intention d'appuyer les familles affectées dans les quartiers d'origine, tout en augmentant la capacité du parc locatif. Ainsi cette composante s'attache à promouvoir le retour durable vers leur quartier d'origine, des populations déplacées, au travers de la reconstruction de l'offre de logement dans les quartiers mais aussi un accès amélioré à un logement de qualité et sécuritaire aux familles vivant dans les quartiers ciblés ayant eu leur maison endommagée ou détruite du tremblement de terre par la réparation des maisons qui ont été taguées jaunes et la reconstruction des maisons taguées rouges par le MTPTC.

### **Composante 3. Réhabilitation des quartiers**

***Objectif spécifique 3.** Une réhabilitation de 16 quartiers ciblés est promue sur la base des priorités de ses habitants.*

L'objectif de la composante 3 du projet est d'initier un processus de réhabilitation des quartiers, pour rendre leur dignité aux habitants des quartiers précaires, lesquels représentent la majorité de la population de Port-au-Prince. La majeure partie des ressources financières du projet 16/6 est allouée à cet objectif.

### **Composante 4. Suivi et Evaluation & Gestion de Connaissances**

***Objectif spécifique 4.** Les capacités des acteurs Haïtiens sont renforcées afin de mener à bien la reconstruction en Haïti en appliquant le modèle des 16 quartiers.*

Comme mis en avant initialement, ce projet représente un équilibre entre réponse humanitaire et actions nécessaires à long terme. Pour cela, une partie du budget a été spécifiquement assignée au monitoring, à l'évaluation et à la gestion de connaissances. Un système de suivi et évaluation a été mis en place afin de suivre la mise en œuvre du programme et son impact sur les indicateurs socio-économiques, notamment à la lumière des intentions de portée à l'échelle du programme ultérieurement et ainsi tirer les leçons apprises, documenter et systématiser les interventions pertinentes et avancer vers des propositions publiques et l'institutionnalisation du projet.